



ACTUALITES

Pourquoi la CFE-CGC n'a pas signé
l'accord « postiers expérimentés »

On vous dit tout!



La CFE-CGC reconnaît que cet accord comporte des avancées réelles pour les postiers des classes I et II :

- Aménagements concrets de fin de carrière
- Accès facilité à la retraite progressive
- Temps partiel senior dès 59 ans pour les fonctions les plus pénibles
- Accompagnements financiers spécifiques
- Dispositifs visant à limiter l'usure professionnelle

Ces mesures peuvent améliorer la fin de carrière de nombreux postiers non-cadres. La CFE-CGC ne les conteste pas.



MAIS UN GRAND ABSENT : LES CADRES

Derrière l'intitulé « postiers expérimentés », une réalité s'impose : les cadres sont totalement exclus de l'accord.

Aucun droit nouveau ne leur est reconnu :

- Aucun dispositif financier spécifique
- Aucun aménagement réel de fin de carrière
- Aucune reconnaissance de la charge managériale, de la pression organisationnelle ou de la responsabilité
- Aucune mesure dédiée pour les cadres au forfait jours, en dehors du strict minimum légal



Pour la CFE-CGC, cette situation est inacceptable. Un accord prétendument « intergénérationnel » ne peut ignorer celles et ceux qui assurent l'encadrement, la continuité d'activité et la performance collective.

SIGNER = ACCEPTER LA DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT ENTRE LES POSTIERS

Signer cet accord aurait conduit à :

- Entériner une rupture d'équité entre les postiers
- Acter que les cadres seraient les oubliés de la fin de carrière

La CFE-CGC a fait un choix clair : celui de la cohérence et de la responsabilité.

Plus grave encore, La Poste propose d'accepter systématiquement les demandes de temps partiel à 80 % aux seuls cadres des fonctions supports, en excluant ainsi les cadres opérationnels.

Cette distinction est :

- Injustifiée,
- Sans lien avec la charge réelle de travail,
- Sans lien avec le niveau de responsabilité.

Elle crée une inégalité de traitement entre cadres.

La CFE-CGC reste l'organisation syndicale qui :

- Défend les cadres
- Défend l'équité entre tous les grades
- Refuse les accords à deux vitesses

C'est pour ces raisons que la CFE-CGC n'a pas signé cet accord et continuera d'exiger de véritables droits pour tous les postiers et postières du Groupe,

les cadres inclus !

